

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 168

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257846>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un second projet de revision consisterait à retirer à l'avenir leur nationalité aux ressortissants suisses qui acquièrent une nouvelle nationalité, parce que, pendant la guerre, les possesseurs de deux nationalités ont été exposés à de terribles luttes de conscience pour décider sous quel drapeau ils devaient servir. Mais nous doutons fort que cette restriction soit adoptée en votation populaire, car la coutume de s'expatrier tout en restant Suisse est trop ancrée dans nos mœurs. Mais même si ce point de vue était admis, comme la question du service militaire n'entre pas en cause pour la femme et que, nous insistons sur ce point, la femme mariée dépend de son mari et de sa famille pour le choix du domicile, il y aurait lieu de la faire bénéficier d'une facilité plus grande.

En considération de ces réflexions, la résolution suivante, votée à l'unanimité par l'assemblée de l'A. S. S. F. à Bâle, va être soumise par nous au Département politique fédéral:

L'Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin réunie à Bâle les 16 et 17 juin 1923, après avoir entendu un rapport sur la nationalité de la femme ayant épousé un étranger;

considérant que c'est une dureté de retirer sa propre nationalité à une femme lors de son mariage, et que, d'autre part, le maintien de la nationalité suisse par la femme exercerait une force assimilatrice sur les familles étrangères domiciliées en Suisse;

sachant que plusieurs pays étrangers cherchent aussi à régler à nouveau la question de la nationalité de la femme mariée;

émet le vœu qu'à l'avenir la Suisse qui épouse un étranger, qu'elle acquière ou non la nationalité de son mari, ne perde pas sa nationalité suisse, pas plus que tout autre citoyen ou citoyenne suisse qui se naturalisent à l'étranger ne sont actuellement privés de leur nationalité suisse.

L'Assemblée attire l'attention sur le fait que la perte de la nationalité suisse, entraînée par le mariage, n'est prescrite ni par la Constitution ni par la loi.

A. LEUCH-REINECK.

De-ci, De-là...

Pour le 1^{er} août.

Une correspondante de Suisse allemande nous adresse un appel en faveur du costume national, plus pittoresque et moins coûteux que tant de robes modernes, qu'elle voudrait voir prendre l'habitude de porter lors des fêtes nationales, tout spécialement par les jeunes filles. Elle nous signale, à ce

tions ne peuvent être pour elle une vraie source de vie. New-York et Boston sont loin d'Athènes. La poésie d'Amérique cherche son inspiration en Amérique. Et comme sa patrie ne possède pas de passé distant enveloppé de légendes, elle tourne les yeux vers le présent: elle se fait réaliste. Mais son réalisme diffère de celui de l'Europe, car elle cherche moins le bizarre, le rare ou l'étrange, que cela que le plus grand nombre a pu voir ou éprouver. A notre avis, c'est là le fait d'une littérature jeune encore qui ne craint pas — parce qu'ils n'ont pas encore été épuisés par elle — les thèmes de vérité universelle.

Aussi bien qu'Edgar Lee Masters (*Anthologie de Spoon River*), Robert Frost (*Au nord de Boston*) et Rachel Lindsay se plaisent à peindre dans leurs vers la vie de leur pays. Chacun à sa manière: le premier en dotant le récit d'une profonde valeur morale, le second en donnant aux vers blancs une coupe régulière et souple qui en fait un chef-d'œuvre de sonorité et d'élégance, le troisième en cherchant à rétablir entre poésie et musique le lien fondamental et indissoluble qui les unit. Et tous trois font revivre la vie multiple des campagnes et des villes de leur patrie.

Comme d'ailleurs les Etats-Unis n'ont qu'une histoire très courte encore et qu'ils ne sauraient donc prétendre à un trésor de traditions et de légendes nationales, c'est aux figures contemporaines que va l'admiration des Américains, c'est autour d'elles que se cristallisèrent leurs puissances d'enthousiasme et de dévotion: Lincoln est le héros de bien des vers!

Léonie Villard résume fort bien dans la phrase finale de son étude la caractéristique de la poésie américaine d'aujourd'hui: « Image d'un

propos, comme source de documentation, le volume illustré de M^{me} Heinli: *Die Volkstrachten der Innerschweiz*, où l'on trouve la reproduction des anciens costumes d'Uri, Schwyz et Unterwald.

Sauf erreur d'ailleurs, la tradition du costume populaire a été déjà reprise par certaines Sociétés féminines dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel.

Congrès antialcooliques.

La Fédération abstinente suisse a tenu à Lucerne les 14 et 15 juillet son XII^e Congrès national, marquant par là, au lendemain du vote du 3 juin, la vitalité de ce mouvement

Ce qui nous intéresse spécialement dans cette réunion, c'est le cortège qui fait maintenant partie de tout Congrès abstinent, et qui se déroule toujours dans l'ordre le plus parfait. Si des manifestations extérieures de cette sorte agissent sur l'opinion publique pour démontrer la force et le nombre des partisans d'une réforme — pourquoi n'en viendrions-nous pas là, nous aussi, suffragistes? Le Congrès de Rome a bien prouvé qu'au cœur de la latinité on peut risquer pareille tentative sans être le moins du monde ridicule, et, nous nous demandons si ce n'est pas au fond la paresse qui nous fait réprover si craintivement les méthodes anglo-saxonnes de propagande?.

Pour en revenir à l'antialcoolisme, au Congrès national de Lucerne fera suite un Congrès international à Copenhague, que suivra à son tour pour ceux qui le désirent un voyage d'études en Finlande. On sait que ce pays a introduit la prohibition. Bonne idée d'en expérimenter sur place les résultats. Si nous organisons aussi des voyages d'étude à l'étranger sur la pratique du suffrage féminin?

Maison de vacances pour employées de commerce.

Nous sommes heureuses de signaler à nos lectrices la maison de vacances qu'a ouverte dernièrement pour ses membres féminins la Société mixte des employés de commerce et de bureau de Lausanne, Section de la Fédération suisse des travailleurs du Commerce, des Transports et de l'Alimentation. Ces deux dernières années, cette Société avait entrepris des démarches auprès des Associations patronales de commerçants du canton de Vaud, leur demandant la généralisation de l'octroi de vacances à leurs employées suivant un barème uniforme basé sur le temps de service. Ces démarches ayant bien réussi, la Société s'est préoccupée de fournir à celles qui jouiront de ces vacances un lieu agréable où les passer, et elle l'a trouvé aux Chevaleyres sur Blonay, dans quatre charmantes maisonnettes, au beau milieu d'un verger et à deux pas de la forêt. Le prix de pension n'est que de fr. 3.80 par jour, et toute l'installation promet le plus délicieux temps de détente et de loisir à celles qui s'y rendront.

Les femmes et la coopérative.

On sait que dans l'Union suisse des Sociétés coopératives de consommation (U. S. C.) s'est fondée, sur le type anglo-saxon, une Ligue suisse de coopératrices dont nous avons eu déjà l'occasion d'entretenir nos lectrices. L'Assemblée générale de cette Ligue a eu lieu en même temps que l'Assem-

peuple libre, d'une vie nationale où s'exercent les activités les plus variées et d'un pays où les énergies humaines trouvent le champ le plus vaste qu'elles puissent rencontrer à notre époque, la poésie américaine ne redit plus aujourd'hui les échos du passé, mais fait seulement entendre la voix du réel et du vrai¹. » La poésie américaine se fait remarquer, en effet, par ce quelque chose de sain et de jeune, cette certaine franchise frisant parfois la rudesse de ceux qui vont à la réalité sans préjugés ni hésitations, et sans cette crainte qu'éprouvent, devant la brutalité des faits, les peuples dont une longue culture a tout ensemble affiné et hypertrophié la sensibilité.

Mais à côté des poètes dont parle Léonie Villard, d'autres encore ont droit à une mention: ce sont ceux qui ont fait la grande guerre et qui en ont chanté la beauté tragique et l'horreur. Je pense ici à Robert W. Service (*Rhymes of a Red Cross Man*), qui, s'il est Anglais d'origine, a longtemps habité l'Amérique et doit à ce pays sa formation intellectuelle, mais surtout à Alan Seeger, de New-York, nature délicate et sensible, toute rêve et toute poésie, que la guerre a fauchés, en France, à la fleur de l'âge. Je cite ceux-là: il en est d'autres. Il y a chez eux une note héroïco-sentimentale qui leur assure une place à part parmi les écrivains d'Amérique.

Jacqueline DE LA HARPE.

* * *

La Revue de Paris du 15 mai dernier consacre, dans sa chronique d'Angleterre, plusieurs pages à des personnalités féminines dont la

¹ C'est nous qui soulignons.

blée de délégués de l'U. S. C. le 17 juin, et d'après les comptes-rendus que nous en avons sous les yeux, a extrêmement bien réussi. Le programme de travail, tel que le prévoit le Comité Central pour l'année à venir, envisage des cours normaux pour les conférencières qui se vouent à la propagande, des réunions avec les vendeuses — un élément féminin très important de l'œuvre coopérative, et qu'il convient d'intéresser à celle-ci — la création de sous-commissions féminines locales, etc. Les membres romands de la Ligue ont en outre exprimé le désir d'être reliées les unes aux autres par un journal, un bulletin, qui les renseignerait sur l'activité de la Ligue, comme cela est le cas pour les membres de langue allemande, qui sont gratuitement abonnées aux *Samenkörner*, revue familiale éditée par l'U. S. C.

La partie essentielle de cette réunion fut le rapport de M^{me} Dora Staudinger sur l'éducation coopérative. Mme Staudinger en effet a su à merveille mettre en lumière le principe élevé, solidariste et social de l'idée de coopération, que trop de femmes ignorent ou méconnaissent, et en insistant sur sa valeur morale a fait à toutes les bonnes volontés un éloquent appel qui sera certainement entendu. Des femmes compétentes et des femmes de cœur : voilà l'impression que rapportait de cette séance de coopératrices un délégué masculin. Impossible d'en faire un plus bel éloge.

C'est une femme compétente et une femme de cœur que vient justement de perdre le mouvement coopératif féminin en la personne de Lady Maxwell, la femme de l'ancien président de la Scottish Wholesale Society. Nombre de coopératrices se rappellent l'avoir rencontrée à des Congrès internationaux. Elle fut pour son mari une admirable collaboratrice, qui a aussi beaucoup contribué au succès de l'idée coopérative en Ecosse.

La lutte contre les stupéfiants

Depuis fort longtemps, les Chinois fument l'opium et les Hindous le mangent, pour le plus grand dam de leur vigueur et même de leur santé publique.

Les Européens connaissent depuis quelques décades la morphine, un dérivé de l'opium, d'abord réservé aux usages médicaux. Mais quelques ex-malades — ayant gardé un goût par trop vif de leur narcotique — de rares médecins et quelques originaux cultivent le paradis artificiel qui les conduit souvent à l'asile d'aliénés.

Depuis la guerre, un troisième stupéfiant, la cocaïne, menace de détrôner les deux autres. On la prise dans les bars de toutes les grandes villes, de l'Orient à l'Occident. Danseuses harassées, viveurs rassasiés, prostituées écourtées présentent la « divine coco » pour voir la vie en beau ou simplement pour supporter le poids pesant de leur veule existence.

Ci ou là des collégiens ou des backfiches s'essaient à la « poudre folle ».

On prise surtout de compagnie, le cocaïnoman ayant la rage du prosélytisme. Le malheur veut que, qui a prisé, prisera et prisera davantage. D'un quart de gramme on va à un gramme, à deux, à trois et ainsi de suite jusqu'à vingt grammes.

Le poison détraque l'organisme, le cerveau tout spécialement et c'est à la maison d'aliénés¹ ou au suicide qu'aboutissent les malheureux esclaves de la cocaïne.

Avant d'en arriver là, il n'est pas rare qu'ils volent pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat quotidien de la drogue. Tel ce jeune homme, qui, à bout de ressources, donne au trafiquant son manteau neuf en échange de deux grammes de « neige » ; telle encore cette demoiselle de magasin qui se fait prostituée pour pouvoir acheter de la cocaïne.

Autre malheur, qui apparente la cocaïne à l'alcool, son trafic lucratif intéresse des milliers d'individus à sa consommation illicite : le kilo de cocaïne s'achète 200 à 300 fr. et se revend au détail 4 à 5000 fr. Le bénéfice en vaut la peine. On peut dire qu'à l'heure actuelle, la cocaïne fait plus de ravages dans le monde que l'opium.

Ces ravages une fois constatés, des philanthropes se sont émus et une première conférence réunie à Shanghai posa les jalons pour une répression internationale du trafic illicite de stupéfiants. En 1912, une nouvelle conférence fut convoquée à La Haye et l'on élaborait une convention instituant : 1° le contrôle de la production, de la distribution, de l'importation et de l'exportation de l'opium brut (dont on tire des produits médicaux) ;

2° la suppression graduelle de l'opium préparé (qui est fumé ou mangé) ;

3° la limitation de la vente de l'opium médicinal, de la morphine, de la cocaïne aux usages médicaux, par le contrôle de la fabrication et du trafic au moyen d'autorisations préalables, de registres de ventes et de certificats d'importation.

¹ Il résulte d'une enquête que nous avons faite auprès des 35 asiles d'aliénés et maisons de santé suisses, que depuis 1912, les entrées pour toxicomanies ont presque doublé.

littérature anglaise a déploré tout récemment la perte : Alice Meynell, Katherine Mansfield, et dans le monde théâtral Marie Lloyd. « Car, écrit M. G. Jean-Aubry, dans un pays qui a compté en un assez court espace de temps des romanciers et des poètes de la valeur de Jane Austen, de George Eliott, des deux (et même trois) sœurs Brontë, ou d'Elisabeth Browning, on ne peut considérer la production littéraire féminine comme un simple divertissement de société... elle compose vraiment une part du grand courant littéraire anglais. »

Alice Meynell, que notre chroniqueur classe « parmi les six ou sept meilleures femmes-écrivains qu'ait jamais comptées la littérature anglaise » n'a pas laissé derrière elle une abondante moisson : ses essais et ses poèmes sont en petit nombre, mais d'une essence toute spéciale et raffinée. Œuvres d'un goût très sûr, d'une inspiration profonde, et écrites dans une langue à la fois aisée et difficile, ou plus exactement dans une langue, dont l'aisance et la fluidité ne font pas soupçonner la patience et l'habileté. Mais on se tromperait d'autre part en ne voyant en elle qu'une virtuose de la phrase écrite : ce fut au contraire une âme bienveillante, enthousiaste, une nature charmante et intelligente, accessible à chacun, dont la sagesse communicative et la bonté pleine de tact lui avaient valu, de la part de quelques jeunes le surnom affectueux de « muse en velours noir. »

A l'encontre d'Alice Meynell, qui, ayant fait ses débuts vers 1875, en pleine période préraphaélite de Rossetti et de Swinburne, meurt à un âge relativement avancé, Katharine Mansfield, elle, vient d'être enlevée dans sa trentième année. Elle est un conteur, et l'un des plus remarquables de la jeune génération. Son sens aigu de l'observation, son humour sarcastique, son talent original se firent tout de suite

remarquer dans son premier ouvrage, un petit recueil d'impressions sur l'Allemagne ; et le travail acharné, la discipline stricte qu'elle s'imposa, la fréquentation aussi du milieu où l'introduisit son mariage avec M. John Middleton, directeur de la revue *Athenium*, développèrent si merveilleusement ses dons naturels que, comme conteur, on peut l'apparenter aux deux plus grands noms de ce genre : Maupassant et Tchekov. A Tchekov plus encore qu'à Maupassant, par son esprit, son sentiment, ses procédés même qu'elle avait d'ailleurs étudiés de très près : son recueil de contes *Bliss and other Stories* en est la preuve ; tandis que sa dernière œuvre : *The Garden Party*, marque davantage le dégagement de sa personnalité de l'influence du maître russe, en même temps que la maîtrise la plus accomplie dans l'art « étroit et périlleux » du conte.

Quant à Marie Lloyd, il fallait qu'elle fût Anglaise pour que le genre de théâtre, auquel elle s'était vouée, fût d'elle une artiste. Elle fut une chanteuse de music-hall, et ce terme qui, dans nos pays latins, n'évoque que des grivoiseries ou des sottises, couvre au contraire outre-Manche un art tout spécial, populaire, expressif du génie particulier de la race. Par ses chansons, par ses scènes familiales, par la façon dont elle les chantait, les mimait, par son ironie, sa sensibilité, son ingénuité, Marie Lloyd identifiait en quelque sorte l'âme populaire anglaise ; elle n'amusait pas ses auditeurs, elle en faisait des collaborateurs qui vibraient de sympathie avec elle, et participaient ainsi inconsciemment à la représentation de leur vie propre que leur donnait l'artiste. Si bien qu'un écrivain et non des moindres, a pu dire que « sa mort est en soi un moment significatif de l'histoire anglaise. »